

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 27

Artikel: A la gloire du poète
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE GRAND JOUR

AUCUN de nos lecteurs ne s'étonnera que nous consacrons à Juste Olivier la plus belle part du *Conteur* de ce jour.

La cérémonie très modeste par laquelle on inaugurerait, cet après-midi, le monument érigé sur la promenade inférieure de Derrière-Bourg, est le couronnement d'une mission patriotique dont notre petit journal prit il y a dix ans l'initiative. Il a le droit aujourd'hui de se réjouir de la réalisation complète de ses désirs. Et comment le pourrait-il mieux qu'en laissant la parole au poète, au patriote, à l'historien dont il a voulu honorer la mémoire.

Dès lors, si quelque Vaudois, impardonnable, vient prétendre encore qu'il ne connaît pas Juste Olivier, en tout cas, ce ne sera pas la faute du *Conteur*.

A LA GLOIRE DU POÈTE

C'ÉTAIT en décembre 1900, le *Conteur vaudois* venait d'ouvrir une souscription pour élever un monument à Juste Olivier. « Hum ! nous fit un vieux Lausannois en hochant la tête, hum ! vous caressez là une idée très louable, mais ne vous ménagez-vous pas un gros mécompte ? Votre poète est si oublié ! Qui est-ce qui lit encore ses ouvrages ? Qui pourrait même en dire le titre ? Faites appel à vos lecteurs pour l'organisation d'un voyage de plaisir, ou pour une soirée-choucroute, vous verrez affluer les adhésions et les piécettes blanches. Une œuvre de bienfaisance ne les laissera sans doute pas non plus indifférents. Mais un buste de Juste Olivier, en bronze ou en marbre, non, décidément, je ne crois pas à la réalisation de votre projet ; je connais trop mes compatriotes... »

Vivrions-nous cent ans, le souvenir de cette douche glacée ne s'effacerait pas de notre mémoire. Mais le *Conteur* avait la foi qui soulève les montagnes ; il ne se laissa pas abattre. Au reste, son projet rencontra d'emblée un accueil sympathique : des diverses parties du canton, de Neuchâtel, de Genève, de Paris même lui arrivèrent des lettres encourageantes, des promesses de coopérer à l'œuvre par des conférences — promesses tenues — et des envois d'espèces atteignant, au bout de peu de temps, à peu près huit cents francs.

A ce moment-là se constitua, grâce au concours de nos confrères de la presse, une « Association Juste Olivier » qui prit en mains l'entreprise lancée par le *Conteur* et lui donna une impulsion telle qu'il a été permis de rendre un témoignage d'admiration et de reconnaissance à notre cher poète, non par un seul monument, mais par trois, dont deux érigés en 1907, année du centième anniversaire de sa naissance. L'un de ces derniers est le bloc erratique de Gryon, orné des médaillons de Juste et de Caroline Olivier ; l'autre, où se voient les traits du poète et de son frère Urbain, s'élève devant l'école d'Eysins, leur village natal.

Enfin, aujourd'hui même, la ville de Lausanne inaugure le troisième et le plus important des monuments Juste Olivier. Il se trouve, non loin des rues d'Etraz et de Martheray, où demeura le poète, dans le petit parc que domine la terrasse de Derrière-Bourg.

Au haut d'un roc de marbre blanc, par dessus une touffe de roses des Alpes, apparaît le buste de l'auteur du *Canton de Vaud* et des *Chansons lointaines*. C'est le Juste Olivier dans la force de l'âge et dans toute la maturité du talent, le front serein, le regard à la fois bienveillant et légèrement narquois, la lèvre où semble vibrer encore quelque vieux refrain de nos campagnes. Sur le marbre brut, ces simples mots :

A
JUSTE
OLIVIER
1807-1876

Comme une vivante écharpe autour de la pyramide, une demi-douzaine de bambins, dont les arrière-petits-enfants du poète ont été les modèles, symbolisent l'éternelle jeunesse de la plupart des chansons d'Olivier, la grâce et surtout la pureté de leur inspiration. Au pied du monument enfin, on distingue une lyre entre des palmes, des fougères et des iris.

Cette œuvre, d'un charme si original, est de M. Raphaël Lugeon, l'auteur des monuments de Gryon et d'Eysins. Il y a mis mieux encore que son sûr talent : le cœur d'un enfant de notre pays, qui a voulu marquer ce que nous devons au chantre par excellence de la terre vaudoise, le cœur de l'artiste ému à l'ouïe de ce doute du poète :

J'ai chanté pour mes amis,
Pour tous ceux que j'aime ;
J'ai chanté pour mon pays,
Et sur plus d'un thème.
Chants d'automne ou chants d'avril,
Quelqu'un s'en souviendra-t-il ?

L'un ou l'autre des orateurs qui se feront entendre à la cérémonie d'aujourd'hui diront sans doute la gratitude de l'Association Juste Olivier à tous ceux qui l'ont aidée dans sa tâche. Que ces derniers daignent recevoir aussi les remerciements du *Conteur vaudois*, dont ils ont été les chauds soutiens, qui lui ont permis de voir se réaliser, et bien au-delà, le souhait qu'il formait il y a bientôt dix ans, et qui ont si fortement contribué à remettre en honneur des œuvres qui demeureront le joyau de notre littérature.

V. F.

JUSTE OLIVIER, ÉTUDIANT

Les Olivier passent pour une famille d'origine française rejetée en Suisse par les persécutions religieuses... Un de ses membres siégeait dans le premier Grand Conseil vaudois. C'était le grand-père de Juste-Jean-Marc-Etienne Olivier. Homme de haute taille et au corps de fer, il avait une de ces volontés qui n'admettent pas de résistance. Il eut nombreuse famille, neuf enfants, qui lui disaient vous, comme la mère. Il était encore du Grand Conseil lorsque

Juste fut envoyé à Lausanne pour ses études. La veille d'une séance, il arrivait à pied d'Eysins, demandait à son petit-fils de lui faire une place pour la nuit, puis, la séance terminée, il s'en retournait à pied comme il était venu ; le tout par pur dévouement, car il était nommé par ce qu'on appelait alors la commission électorale et ne recevait pas d'indemnité. Il lisait beaucoup, le soir, devant le foyer, tenant d'une main sa lampe, — un cressu, — et de l'autre son livre ou son cahier : un tome de Voltaire ou de Raynal, ses auteurs favoris, ou quelque rapport au Grand Conseil.

Il fut donc décidé que Juste continuerait à Lausanne les études commencées à Nyon. C'était un sacrifice. On le fit courageusement. D'ailleurs il ne tarda pas à être fort allégé par les ressources que se créa le jeune étudiant. Dès la seconde année, Olivier eut un élève, à qui il consacrait quelques heures chaque jour en échange du logement et de la table. Mais il était mal tombé. Au bout d'un an, il quitta une maison peu respectable et se mit à faire des leçons particulières. Il eut la chance d'en trouver de fort bien rétribuées, entre autres chez un Prussien de la plus haute aristocratie, qui avait écrit un assez long poème, et qui faisait venir Juste Olivier pour le traduire avec lui en vers français. Bref, deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il se suffisait entièrement à lui-même ; dès lors, il a payé seul toutes ses études. Il ne faisait pas grande chère, il est vrai ; il achetait du pain et du lait, dont il faisait son repas du matin et son repas du soir ; on lui apportait à midi, en guise de dîner, une portion de viande et de légume, qu'il partageait avec un ami, à raison de cinq batz (soixantequinze centimes) pour les deux. Néanmoins, il n'eut pas de privations réelles à s'imposer, et sa santé robuste ne s'accorda point mal de la sobriété de ce régime.

Malgré le temps qu'il était obligé de distraire de ses études pour gagner sa vie, Juste Olivier se distingua dans tous ses examens, non sans passer, au moment de les subir, par de cruelles perplexités. Il était trop impressionnable et se défit trop de lui-même. Son frère, Urbain, en séjour à Lausanne, où il faisait une école militaire, entre un soir chez lui, et lui trouve l'air sombre et préoccupé. Il s'était décidé à renoncer à ses études, certain, disait-il, d'échouer le lendemain dans un examen important. Il ne voulait pas s'exposer à un pareil affront, ni causer une si grande peine à ses parents. Il leur avait déjà écrit, mais la lettre n'était pas encore partie. Il la lut à son frère, qui le supplia d'attendre au matin et de bien réfléchir encore. Il y consentit, mais sans espoir de succès. « J'essaierai de travailler cette nuit, dit-il, mais c'est égal, je suis sûr d'échouer. » Ce fut son dernier mot.

Le lendemain, au premier moment de libre, voici le jeune militaire, avec ses épaullettes jaunes :

— Eh bien, qu'as-tu fait ?
— J'ai fait l'examen.